

Journal des adhérents de l'association
« Citoyens dans les Quartiers de Céret »

Le Grain de Sel

N° 24 - JUILLET 2009



SOMMAIRE

Editorial	P. 1
Dossier Culture	P. 1-2
Dossier	P. 2 à 5
Commission P L U	P. 5-6-7
Xipots	P. 7
Le Billet de la Josée	P. 8
Tribune libre	P. 9
Coup de crayon sur l'actualité céretane... P. 10	

Éditorial

Des amis bretons sont venus faire une cure à Amélie. Sous le soleil radieux du mois de mars ils ont « trampouné », marché, grimpé, visité, dégusté Ils se sont cru au paradis tant et si bien qu'ils ont décidé d'acheter un petit appartement en Vallespir.

Alors nous serions au paradis sans le savoir. C'est vrai que la vallée du Tech et notre belle ville de Céret ont beaucoup de charme mais tout n'y est pas paradisiaque : peu de travail pour les jeunes, immobilier encore cher, agriculture et artisanat en difficulté, environnement pas toujours écologique

Un autre indice peut nous faire croire au paradis c'est le mot FRATERNITE qui surgit dans les discours et les écrits. Peut-être avons-nous oublié que nous étions enfants de la République donc frères ! Le 1^o mai ça faisait chaud au cœur de voir la grande famille des travailleurs défiler dans les rues. En ces temps de crise, lutter pour construire une société plus solidaire est déjà un bel objectif mais la fraternité va plus loin; elle ajoute à la solidarité une dimension affective; c'est avoir un véritable intérêt pour l'autre; c'est accepter la diversité dans tous ses aspects ; c'est être attentif aux cris de douleur ; c'est un partage de vie

Mais n'oublions pas qu'au fronton de nos mairies, il y a le mot EGALITE avant le mot fraternité. C'est d'abord pour plus d'égalité, pour plus de justice qu'il faut nous battre (en France 1,6 million de personnes

vivent en dessous du seuil de pauvreté soit un ménage sur 10 qui subsiste avec moins de 600€ par mois) .

Alors, pour que la fraternité ne soit pas qu'un mot mais devienne réalité, ouvrons grands nos yeux et nos oreilles et engageons nous, engageons nous dans les associations, dans les syndicats, dans les partis politiques. Ne soyons pas spectateurs mais acteurs !

Passez un bel été !

Bernard Nicolas



FÊTE DU LIVRE ET DES ÉDITEURS

La seconde fête du Livre et des éditeurs
aura lieu le

Dimanche 6 SEPTEMBRE de 10h à 18h
sur les boulevards

Ceux qui veulent participer et aider sont les bienvenus

*Se faire connaître à l'adresse de l'association ou
auprès d'adhérents connus.*

COMMISSION CULTURE

CHRONIQUES PETITES ET GRANDES HISTOIRES DE LA VILLE DE CÉRET

Le Pont du Diable

Connaissez-vous le pont du Diable ? Evidemment puisque vous êtes céretan... Mais connaissez-vous son histoire, sa légende, et ce que l'on raconte le soir dans les chaumières sur ce pont à l'origine mystérieuse ?

Notre pont qui est une des « curiosités » du « pays » est classé, cela va de soi ; certains grands

archéologues ont prétendu que sa construction remontait à l'époque romaine, mais un autre grand « savant » a démontré qu'il fut construit en 1321 ! Il n'a qu'une seule arche de 45 m d'ouverture (ce qui est un exploit technique pour cette époque) à 22m du niveau « ordinaire » de l'eau, et 4m de largeur ; lorsque Jean Marais l'emprunta sur son cheval au galop, dans le film « le bossu » il avait fière allure...notre pont !

Autrefois, il y a longtemps... très longtemps Céret ne communiquait avec la rive gauche du Tech qu'au moyen d'une rustique passerelle de planches posées sur de gros cailloux. Au moindre orage, l'eau emportait tout et naturellement l'idée d'un pont solide en maçonnerie s'ancre dans les esprits !

C'était une entreprise difficile - les rives du Tech étant escarpées - et nombreux furent les ingénieurs qui se découragèrent, sauf un, attiré par la forte somme promise, qui se chargea du travail et s'engagea à l'effectuer en ...un an ! Un exploit !!! et c'est là que légende et réalité se mêlent mais laissons les « textes » raconter...Les premiers travaux commencés, un gros orage emporta « culées et échafaudages » ; pour continuer, étant donné les risques, l'ingénieur demanda cinq mille ducats de plus, qu'il obtint. Six mois plus tard la silhouette du pont prenait tournure, mais un soir, dans un fracas épouvantable voûte et échafaudage s'écroulèrent à nouveau au grand dépit des ckrétans qui refusèrent tout net de rajouter le moindre ducat à l'addition déjà lourde et imposèrent 6 mois pour terminer l'ouvrage! Le pauvre ingénieur trima, sua, mais encore l'orage réduisit à néant ses efforts et pensant aux repréailles, il prit peur et s'enfuit dans la montagne...c'est là que le « Malin » surgit, on ne sait d'où, et lui proposa un marché ! Vous connaissez la suite ? Contre la première âme qui passerait sur le pont, il achèverait le travail ...Dans le silence de la nuit, l'ingénieur portant- sur son dos un sac au mystérieux contenu s'approcha du pont que le Diable « fidèle à sa parole construisait avec habileté ; à minuit sonnante, le sac s'ouvrit d'où s'échappa un gros chat noir dont la queue traînait une casserole en fer; le Diable posait la dernière pierre, la clé de voûte qu'il laissa échapper pour mettre la main sur ce chevalier faisant sonner son armure ! « trompé !!! trahi !!! » s'écria-t-il en saisissant le matou ! Et il disparut laissant le pont inachevé !

Cherchez donc où est cette clé de voûte aujourd'hui...

Ce Diable semble s'être fait berner dans d'autres lieux en France où on retrouve des ponts avec des légendes identiques, comme en Ariège, à Cahors où

le pont « Valentré » est un pont du Diable, dans le Doubs, en Bretagne dans le Finistère, à Olargues et Villemagne l'Argentière dans l' Hérault, pont du Diable il y a, et même à l'étranger, en Suisse, ou dans la lagune de Venise dans l'île de Torcello !

Pas si malin que ça ce Diable !

Hors légende, le début de la construction de cet ouvrage se situe entre 1321 et 1332. Pour Pierre Cantaloube, elle aurait commencé en 1321 d'après « une quittance sur parchemin, datant du 3 septembre 1321, rédigée en latin, reçue par Raymond d'Argelès, notaire à Céret ». Pour René Borrat, « on lit le millésime 1336 écrit en caractères arabes sur la culée » et grâce à « un document en date du 6 des calendes de décembre 1341, portant quittance...tout indique que l'œuvre du pont eut lieu entre 1332 et 1342 »

En tout état de cause, les deux auteurs sont d'accord sur le fait que les deux consuls de Céret en exercice se portèrent garants pour la ville. Les principales localités de la vallée du Tech furent sollicitées : « *Entrepris aux frais de la ville de Céret certaines communes du haut Vallespir ont cependant contribué à l'achèvement de cette œuvre magistrale.* »

Ayant participé financièrement, les « gens de Prats de Mollo » furent « déclarés exempts de tout droit de barra ou péage sur le pont de Céret » (P.Cantaloube).

Son architecture est remarquable. Il est construit d'une seule arche et passe sur le Tech d'un seul tenant. La voûte a été réalisée en deux rouleaux indépendants et les tympans ont été évidés. « *Il est à noter que, dans la construction initiale, les piédroits des arches latérales descendaient jusqu'au niveau du lit du Tech* » (P. Cantaloube).

Selon R. Borrat, « *le pont de Céret était flanqué de 3 chapelles* », voire de 4 dont deux dédiées à Ste Marguerite et une à St Sébastien. D'après P.Cantaloube, « *il est probable* » qu'en 1341, « *on enleva la chapelle malencontreusement placée au sommet en plein cintre* ».

Ce pont a subi des modifications et des améliorations (1341, 1741). Il faillit même être détruit, en 1793, par le général Dagobert (!), pour couper la retraite à l'armée espagnole. (P.Cantaloube).

Actuellement des projets de réfection et d'aménagements sont en cours d'élaboration, et le Président du Conseil Général s'est engagé à offrir à Céret une copie de la Vierge médiévale qui occupait autrefois la niche du pont ! (l'original trop fragile est en dépôt au Palais des rois de Majorque).

DOSSIER

La Corrida

Que représente la corrida dans l'imaginaire de chacun ? Peut-on la considérer comme un combat d'une immense cruauté, voire de barbarie ? Au contraire, peut-on y voir une philosophie de l'homme et de la bête, liés en chacun d'entre nous, et symbolisés dans l'arène dans une lutte entre deux entités semblables, le matador et le taureau, le matador aimant plus que tout ce taureau, partie de lui-même ?

Concrètement qu'est-ce que la corrida ?

La corrida est une forme de course de taureaux, consistant en un combat à l'issue duquel le taureau est mis à mort. La corrida est pratiquée essentiellement en Espagne, dans le midi de la France, dans certains états d'Amérique latine (Mexique, Pérou, Colombie, Vénézuéla, Equateur et Bolivie) et dans quelques communes du Portugal.

1) LES PREMIERS JEUX TAURINS

Ceux-ci naissent vers 1100/1200. On aménage, pour la circonstance, « la plaza » avec des gradins de bois.

On distingue deux formes de combat :

- *Lanzada* : le taureau charge le cavalier. Ce dernier l'attend et le tue d'un coup net.
- *Rejon* : basé sur la ruse et l'esquive du cavalier.

2) NAISSANCE DE LA CORRIDA

Au XVI^{ème} siècle, à Séville, quelques employés des abattoirs pourchassent et esquivent les taureaux avant de les tuer. Peu à peu, se forment les techniques de l'esquive et de l'estocade à pied.

De 1730 à 1750, la corrida se codifie. Les 3 tercios apparaissent et surtout les passes à l'aide de la muleta. Les premières arènes font leur apparition.

De sauvage, le taureau connaît les premières sélections génétiques pour en faire un combattant adéquat.

3) PRESENTATION DE LA CORRIDA

Dans le langage courant, corrida désigne, de nos jours, la course de taureaux telle qu'elle se pratique généralement en Espagne. Au cours d'une corrida, six taureaux (le plus généralement) sont combattus et mis à mort par des matadors aidés de peones et de picadors.

La corrida est pratiquée sous une forme « édulcorée », sans picadors, sans banderilles et sans mise à mort, dans certains états des Etats-Unis, notamment la Californie et le Nouveau Mexique.

4) LE DEROULEMENT

• *Le sorteo*

Le sorteo est la répartition des taureaux entre les matadors par tirage au sort. Il se fait en présence du président de la corrida et d'un représentant de chacun des 3 matadors. Au préalable, des lots ont été faits le plus équitablement possible. Une fois déterminé le lot de chaque matador, c'est celui-ci qui décidera de l'ordre de sortie des deux taureaux qui lui ont été attribués.

• *L'apartado*

Une fois le tirage au sort effectué, a lieu l'apartado : les taureaux sont séparés les uns des autres et placés un à un dans les chiqueros, cellules obscures d'environ 3 m sur 2, dans lesquelles ils attendent l'heure de la corrida, avant de pouvoir être lâchés le moment voulu.

• *Le paseo*

La corrida commence par un défilé de tous les participants : le paseo (ou paseillo). A l'heure prévue, le président présente un mouchoir blanc ; aux accents d'un paso doble le cortège s'ébranle, précédé par les alguaziles (ou alguaciles). Viennent ensuite les trois matadors, par ordre d'ancienneté. Si un torero se présente pour la première fois dans la plaza, il avance tête nue, sinon il est coiffé de la montera (chapeau traditionnel). Derrière suivent les peones, puis les picadors, eux aussi par ordre d'ancienneté. Viennent ensuite les monosabios et les areneros, employés des arènes qui ont pour fonction de remettre en état la piste à chaque taureau. Vient enfin le train d'arrastre, attelage de mules chargé de traîner le dépouille du taureau hors de l'arène.

• *La lidia*

C'est l'heure du combat. Le protocole, immuable, est décomposé en tercios.

Premier tercio : le tercio de pique

1) Sortie du taureau

Après la sortie du taureau, le matador et ses peones effectuent des passes de capote. Elles permettent au matador d'évaluer le comportement du taureau. Il existe une multitude de passes de capote. La plus fréquente est la véronique (veronica). Il existe aussi la demi-véronique (media-veronica)

inventée par Juan Belmonte, la chicuelina (inventée par Chicuelo), la gaonera (inventée par Rodolfo Gaona), la mariposa (« papillon »)etc...

2) Entrée des picadors

Autrefois, le picador était le principal héros de la corrida. Ce n'est que dans la seconde moitié du XVIIIème siècle qu'il a commencé à perdre sa suprématie, pour devenir au milieu du XIXème siècle un subalterne du matador. Le rôle du picador est de tester la bravoure du taureau à l'aide de sa pique, lance en bois de hêtre de 2,60 m de long terminée par une pointe d'acier : la puya.

Deuxième tercio : le tercio des banderilles

Ce tercio consiste à poser les banderilles (banderillas), bâtons d'environ 80 cm de long, terminés par un harpon et recouverts de papier de couleur.

Les banderilles sont généralement posées par les peones, mais certains matadors les posent eux-mêmes.

En principe, il est posé 3 paires de banderilles. Toutefois, le président de la course ou le matador peut décider d'en réduire le nombre ; le matador peut demander au président l'autorisation que soit posée une quatrième paire de banderilles.

Troisième tercio : le tercio de mise à mort

La faena de muleta La faena de muleta est le travail à pied du matador à l'aide d'un leurre en tissu rouge, la muleta. La faena de muleta prépare le taureau à la mort. A l'origine, la faena de muleta se limitait à quatre ou cinq passes ; aujourd'hui, le matador qui en ferait si peu déclencherait une énorme bronca. Tout comme celles de capote, les passes de muleta sont innombrables. Les principales sont les suivantes :

- La naturelle (*natural*). La muleta est tenue dans la main gauche, le taureau chargeant depuis la droite du matador.

- La « passe de poitrine » (*pase de pecho ou tout simplement pecho*). La muleta est tenue dans la main gauche, le taureau chargeant depuis la gauche du matador.

- Le *derechazo* (signifiant « de la droite »). La muleta est tenue elle aussi dans la main droite, le taureau arrivant de la gauche du matador. C'est donc, en quelque sorte, une « naturelle à l'envers ».

- La « passe de poitrine de la droite ». De même que le *derechazo* est une « naturelle à l'envers », la passe de poitrine de la droite est une « passe de poitrine à l'envers ».

- Les « passes aidées ». La muleta tenue dans la main gauche est soutenue et agrandie à l'aide de l'épée tenue dans la main droite. L'exécution se rapproche de celle de la naturelle ; on peut également faire des passes de poitrine aidées.

- D'autres encore : la *bandera* (drapeau), le *molinete* (moulinet), l'*orticina* (inventée par Pepe Ortiz), la *manoletina* (attribuée à Manolete) etc...

L'estocade

Ce tercio se termine par l'estocade à l'aide de l'épée.

Le descabello

Parfois, après l'estocade, le taureau tarde à s'écrouler. Le matador doit alors « descabellar » : il plante une épée spéciale (*verdugo*) entre la base du crâne et le début de la colonne vertébrale, au même endroit que celui où le *puntillero* plantera sa *puntilla* (coup de grâce).

5) APPRECIATION DE LA CORRIDA PAR LE PUBLIC

Parmi les éléments qui permettent de l'évaluer, on trouve traditionnellement :

- Le courage de l'homme : le matador prend des risques et doit affronter sans fléchir un animal dont la force est considérable, même si le combat et les picadors ont affaibli –dans une certaine mesure- le taureau.

- La bravoure de l'animal : le taureau de combat appartient à une espèce spécialement sélectionnée pour son agressivité et pour sa bravoure; sa charge et sa volonté de combattre tout adversaire sont appréciées.

- L'autorité de l'homme sur l'animal : les aficionados évaluent la capacité du matador à dicter sa volonté au taureau en lui imposant ses charges et en l'amenant à suivre aveuglément le leurre.

- L'élégance : les passes de capote et de muleta sont des mouvements très codifiés.

- L'efficacité : une mise à mort « approximative » peut facilement dégrader une corrida. Une tentative d'estocade sincère, faite en respectant les canons, mais ratée car la pointe de l'épée a buté sur l'omoplate, sera applaudie ; une épée pénétrant jusqu'à la garde à la suite d'une estocade faite en violation de tous les principes sera condamnée.

6) LES RECOMPENSES

S'ils ont apprécié la prestation du matador, les spectateurs réclament au président que lui soient accordées une, voire deux oreilles et même deux oreilles et la queue. Pour ce faire ; ils doivent agiter un mouchoir blanc, mais l'expérience montre que bon nombre de spectateurs se contentent de crier, de siffler ou d'applaudir. Le président accorde une oreille, deux oreilles, deux oreilles et la queue en présentant un, deux ou trois mouchoirs blancs. La première oreille est accordée au public. Les trophées sont coupés sous la surveillance de l'*alguazil* qui les remettra au matador après que la dépouille du taureau ait été tirée hors de la piste.

Il ne reste plus au matador qu'à faire une *vuelta al ruedo* : il fait le tour de la piste en longeant la barrière et salue le public. On peut lui envoyer des fleurs, des cigares, un chapeau, un foulard etc...Le matador garde les fleurs et les cigares et renvoie les chapeaux, foulards etc...à leur propriétaire.

Si aucune oreille n'a été accordée, le public pourra toutefois (applaudissements nourris et répétés), demander au matador de « saluer à la barrière » (le matador entre en piste et salue le public en restant à proximité de la barrière), de saluer au « tiers » (le matador s'avance à mi-chemin de la barrière et du centre de la piste), de saluer au « centre » (le matador salue en s'avançant jusqu'au centre de la piste), voire de faire une « *vuelta al ruedo* ».

Si la prestation du matador a été fort peu appréciée, elle peut entraîner une bronca (cris, sifflements). Parfois, la réaction est pire pour le matador que la plus forte des broncas : le silence.

Si le taureau a été exceptionnellement bon, le président pourra lui accorder à lui aussi une *vuelta al ruedo* en présentant un mouchoir bleu. Et s'il a été plus qu'exceptionnellement bon, le président pourra, avant l'estocade, ordonner sa grâce en présentant un mouchoir orange.

Quand le matador a fini de saluer, il ne reste plus au président qu'à sortir un mouchoir blanc afin d'ordonner l'entrée en piste du taureau suivant.

En fin de corrida, les matadors quittent l'arène l'un après l'autre, par ordre d'ancienneté. Si l'un d'entre eux a été particulièrement brillant, il sortira « *a hombros* », sur les épaules de ses admirateurs. La récompense suprême est d'être autorisé à sortir par la Grande Porte.

La corrida a ses défenseurs, garants de l'éthique : les aficionados. Le public peut se diviser en *toreris-*

tas et en *toristas* selon que l'on privilégie la prestation du matador ou celle de la force du taureau.

Elle a aussi ses détracteurs, défenseurs des animaux, qui veulent amener à sa disparition (combat d'Emile Zola en 1890).

La corrida entraîne des passions, d'un côté ou de l'autre.

Elle peut présenter enfin un intérêt essentiel en apportant des ressources considérables pour les villes du midi pendant l'été.

A Céret, elle donne lieu à la *feria*, fête annexe qui a lieu au centre-ville où se déroule l'après-midi des *abrivados*, jeu de courses avec vachettes qui ne ressemble en rien à la corrida. Sans corrida, la *feria* n'existe pas.

Chantal Décosse

Pour l'historique des corridas à Céret, se reporter à la tribune libre parue dans le Grain de Sel de juillet 2007 : « Arènes céretanes, une longue histoire entre la ville et ses habitants » écrite par Richard Roitg.

COMMISSION P L U

« Plan local d'urbanisme »

Le tissu économique céretan et son avenir : une contribution au débat

Le Grain de Sel du mois d'avril retraçait les pistes de travail et de réflexion que la commission PLU / Economie - Emploi s'étaient données pour l'année 2009. En voici ici, brièvement résumées, les premières conclusions, qui portent en premier lieu sur le tissu commercial mais esquissent également quelques propositions en matière de foncier à vocation économique.

1. Commerce : La fin d'une époque ?

Un tissu commercial dense mais fragilisé

Une étude menée par la Chambre de commerce et d'industrie en 2005 (soit avant l'ouverture du Lidl de Reynes) sur le potentiel commercial de la « zone d'influence de Céret » nous propose un portrait riche et pertinent de l'existant bien qu'en partie dépassé aujourd'hui. On y découvre notamment quelques faits marquants.

Un tissu commercial vivant...

- Le tissu commercial de centre ville est relativement dynamique si l'on en juge par le taux de

vacance des commerces, qui est très bas et par la part que représente l'offre commerciale « traditionnelle » dans l'offre totale (58% à Céret contre 15% au Boulou)

- Cette offre commerciale y est diversifiée et de qualité même si elle manque de « locomotive » (au sens d'enseignes commerciales « nationales » susceptibles de tirer vers le haut l'image de marque du centre ville)

- Le « taux d'emprise » des commerces alimentaires de Céret est très fort (c'est-à-dire part des achats alimentaires réalisé sur Céret)

... Mais de plus en plus fragile

- L'offre commerciale non alimentaire (prêt-à-porter, chaussures, maroquinerie, disques, jeux, etc) est faiblement représentée et dispose de réelles marges de progression

- Les difficultés d'accessibilité au commerce de Céret (avec le manque de stationnements de très grande proximité à courte durée d'arrêt notamment) représentent un réel handicap par rapport aux nouvelles offres commerciales en grande et moyenne surface

- La complémentarité entre l'offre de centre-ville et l'offre périurbaine n'est ni pensée ni organisée.

Des leviers d'action trop souvent en sommeil

Quelles sont les possibilités qui s'offrent à une municipalité pour agir sur le cours des choses alors que le dynamisme commercial dépend avant tout de l'initiative privée et des modes de consommation des habitants ? C'est une question de bon sens que pourrait se poser tout honnête citoyen ... Force est de pourtant constater que les leviers d'action sont nombreux et que le manque de volontarisme et d'imagination de notre municipalité sur ce sujet ont de quoi laisser interrogatif.

Le levier de l'aménagement et de la mise en valeur

Pour densifier l'offre commerciale de centre-ville, les mairies ont plusieurs outils puissants à leur disposition. :

- Elles peuvent tout d'abord user de leur droit de préemption comme le prévoit la loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises. Selon le nouvel article L 214-1 du Code de l'urbanisme, « le conseil municipal peut, par délibération motivée, délimiter un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité », à l'intérieur duquel les cessions de fonds artisanaux, de commerce ou de baux commerciaux sont soumises au droit de

préemption. L'intérêt d'une telle disposition est de permettre de préserver une certaine diversité dans l'offre commerciale alors que nombre de centres-villes, et Céret ne fait pas exception en la matière, sont peu à peu phagocytés par les banques et agences immobilières. La préemption est en outre un excellent outil de dissuasion, qui permet régulièrement aux municipalités d'engager une discussion avec les cédants de locaux commerciaux et artisanaux sur la nature des futures activités accueillies.

Les communes peuvent également prévoir, lors d'opérations de réalisation de logements sociaux, de louer les rez-de-chaussée à des commerces à un tarif privilégié avant, si besoin, de les céder quelques années plus tard à titre définitif : c'est le système du commerce-relais, qui fonctionne très bien dans les villes et villages qui ont fait du commerce une priorité politique.

- Autre levier intéressant, le co-financement, aux côtés de l'Etat et des collectivités territoriales, d'Opérations de Restructuration du Commerce et de l'Artisanat, qui permettent la modernisation des commerces, la valorisation des vitrines, etc.

Le levier de l'animation

Le maintien d'un commerce dynamique passe également par d'importants efforts de promotion, de concertation et d'animation. En la matière, notre municipalité brille par... son absence. Non seulement, elle ne développe aucune action d'animation de sa propre initiative mais elle ne donne pas un sou à l'Union des commerçants pour l'appuyer dans ses efforts de promotion et de structuration du tissu commercial local, alors que des villes de taille similaire de notre département subventionnent généreusement ces unions. En outre, elle s'est toujours refusée jusqu'à ce jour à soutenir l'organisation d'un temps fort comme la Foire'Expo de Prades.

Le levier de la régulation des pôles commerciaux périurbains

Ces pôles périphériques, comme celui de la zone Tech-Oulrich à Céret, sont désormais inscrits dans le paysage commercial ; indiscutablement ils répondent à une attente des consommateurs, et ils contribuent, à leur manière, à fortement structurer l'offre commerciale.

Néanmoins, leurs impacts sont devenus tels qu'il faut désormais parvenir à maîtriser toute aggravation supplémentaire des déséquilibres entre centres-villes et périphérie. Sur ce sujet, l'absence de stratégie de développement claire pour notre ville nous est très préjudiciable.

Le levier touristique

Si notre tissu commercial de centre-ville résiste probablement mieux que les autres, c'est en grande partie parce que l'image de marque touristique de Céret draine une clientèle nombreuse et souvent aisée qui contribue à faire vivre une bonne partie de l'année nos commerçants et artisans. La aussi, une politique plus ambitieuse serait la bienvenue : il serait intéressant de professionnaliser et de renforcer les outils d'animation et de promotion touristique, qui semblent parfois trop amateurs par rapport à d'autres villes de taille similaire dans notre département ; il serait également opportun de réfléchir à une réelle stratégie pour renforcer notre attractivité vis-à-vis des acheteurs étrangers. De même, le marché de nuit du mardi soir devrait être revu de fond en comble pour donner à Céret une image de marque centrée autour de l'artisanat d'art et des produits du terroir, comme c'était sa vocation initiale. Or on ne peut que constater son délitement progressif à la faveur de vendeurs de bibelots et de barbes à papa.

On le voit, de nombreux outils et leviers d'action existent ; il ne nécessite pas pour la plupart de moyens financiers conséquents (pour peu qu'on se donne les moyens d'aller chercher les concours financiers, nombreux, qui existent en la matière) mais avant tout une réelle volonté politique de préserver et promouvoir le commerce, de ne pas subir le cours des choses en imaginant des solutions et actions innovantes.

2. Foncier et aménagement économiques : Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Un constat sévère

La zone artisanale et commerciale Tech-Oulrich, qui relève aujourd'hui des compétences de la communauté de communes, fait, quant à elle, l'objet d'une analyse sans appel dans l'étude de la CCI précédemment citée : absence de stratégie claire d'occupation des sols, aménagements peu fonctionnels ou inexistants, signalétique anarchique, etc : bref, il n'y a pas de pilote dans l'avion.

L'urgence d'une refonte globale

Une réorganisation globale semble s'imposer ; elle pourrait s'articuler autour de quelques axes majeurs :

- **Conforter** la vocation artisanale et industrielle de la zone Tech-Oulrich, l'offre commerciale en grandes et moyennes surfaces étant déjà fortement développée sur la commune du Boulou.

- **Réaliser** des aménagements paysagers de

qualité et proposer des services mutualisés aux entreprises qui y sont implantées (secrétariat, restauration, gardiennage, etc.)

- **Attirer** quelques locomotives économiques sur les espaces restant disponibles ou sur les futures friches industrielles pour revaloriser l'image de marque de la zone : eco-industries, fabrication de produits agroalimentaires biologiques, etc.

- **Créer** une pépinière d'entreprise intercommunale destinée à accompagner l'émergence de projets innovants ou à fort potentiel.

Etant également Président de la Communauté de Communes, notre maire dispose des outils permettant d'engager la plupart de ces projets, mais il ne semble pas en avoir fait une priorité. Jusqu'au jour où nous réaliserons que l'érosion du tissu économique céretan nous prive des emplois qui contribuent à maintenir nos jeunes sur place et donc nos écoles, nos collèges, nos lycées et l'ensemble de nos services publics.

Au travers de cette brève réflexion, on peut prendre conscience que le développement d'une ville ne peut se penser que dans toutes ses composantes (logement, espaces publics, activités économiques, activités culturelles et de loisir) et nécessite un minimum de prospective et d'anticipation. Or la stratégie du « chemin faisant », qui refuse systématiquement de faire bouger les lignes, est celle de l'immobilisme ; et on sait qu'en matière de développement local, l'immobilisme, c'est le déclin !

XIPOTS

- *Quelle chaleur, Jefe, ça y est, l'été est bien là.*



- *Je pense bien, Manel, il va falloir se désalterer surtout qu'à nos âges, on se déshydrate vite.*

- C'est sûrement pour avoir un peu de fraîcheur que notre municipalité vient de créer un mini lac en centre-ville.

- Un mini lac, Manel ?

- Eh oui, Jepe, en aménageant pour la énième fois le canal de surverse au parking des Tins, notre adjointe à la verdure est en train de nous faire la petite Venise céretane. Il ne manque plus que des canards et des nénuphars. Ce qui ne saurait tarder.

- En tous cas, à ce sujet, Manel, le chiffre avancé lors d'un conseil municipal s'élève à la bagatelle de 138 401€ pour ces menus travaux. Quand on sait que la subvention obtenue est de 24 600€, tu vois ce qu'il nous reste à payer.

- Je ne pense pas, Jepe, que ce soit une priorité de créer un réservoir à moustiques en plein centre et l'entretien de tout ceci, y ont-ils songé ?

- Enfin, il y a au moins une bonne nouvelle : on a retrouvé la pompe qu'on avait payée il y a trois ans.

Eh bien, tu vois, Manel, ça fera un bon moment de détente pour les matins de feria.

- Ah, Jepe, en parlant de la feria, il semble que les réunions de préparation ont été assez tendues entre les représentants des bodegas et le comité de feria.

- Oui, Manel, j'ai eu quelques échos. Il semblerait qu'une chape de plomb soit tombée sur la tête des associations. Chaque année une nouveauté : de moins en moins de libertés pour les uns, de plus en plus de racket pour les autres.

- Même, Jepe, je me suis laissé dire qu'ils voulaient exclure le club de tennis avec comme motif officiel le non-respect de la fermeture lors de la soirée de pluie l'année dernière, fermeture ordonnée par arrêté préfectoral. Mais, à ma connaissance, ils n'étaient pas les seuls. Le vrai motif est bien un contentieux entre l'association distribuant les verres « écocup » et le tennis.

- Mais, Manel, je ne comprends pas ce qu'à à voir le comité de feria dans un contentieux entre deux associations. Il y a d'autres endroits pour régler ce problème.

- Moi non plus, Jepe, et je finirais par croire que c'est le comité de feria qui gère le problème des verres sur la feria. Et tu vois, à force de vouloir se mêler de tout et de cadenasser petit à petit ce qu'il reste de clubs sportifs et d'associations culturelles, ils vont tous se retirer et l'esprit dans lequel a été créée la feria va disparaître. C'est dommage mais c'est dans la logique des choses.

- Et alors, Manel, comment ça s'est terminé tout ça ?

- Eh bien, Jepe, devant le remue-ménage que cela a occasionné, un adjoint au maire a remis un peu d'ordre dans la maison et le club de tennis a pu rejoindre la feria. Mais pour ne pas perdre la face, il semblerait que le comité de feria ait imposé au club de verser une amende de 500€. Et encore une rentrée

d'argent ! Il n'y a pas de petits profits...

- En tous cas, Manel, après

Céret de toros,

Céret de bandas,

Il y a Céret de médailles

- Céret de médailles ?

- Eh oui !

La médaille remise à la ville de Céret

La médaille remise à Joséphine Matamoros

Les médailles dans les ronds-points

La médaille remise à Alain Torrent

La médaille remise à Henri Sicre...

Je crois que le prochain adhérent au « Grain de Sel » gagnera la médaille en chocolat !

- En tous cas, Jepe, pas de médailles pour l'aménagement de Nogarède. En 2006, la municipalité a arraché tous les platanes de la contre allée, des arbres magnifiques qui faisaient une ombre superbe, et trois ans plus tard, on s'aperçoit que ça manque et on plante des platanes tous jeunes. Au niveau de l'environnement, ça s'appelle avoir une attitude responsable... Un petit espoir tout de même : l'apparition d'un début de piste cyclable le long du camping.

- Oui, Manel, mais là aussi on a effacé le vélo qu'on avait dessiné, y avait-il eu une erreur ?

- Et qu'est-ce que tu penses de l'expérience du gazon artificiel autour des arbres ?

- Eh bien, Manel, j'espère que ça ne sera pas généralisé aux pelouses de la ville parce que si on économise de l'eau pour l'arrosage et du travail pour l'entretien, bonjour la nature. Eh oui, qu'est-ce que tu veux ! Avant, la devise de notre ville était « Céret la créative » avec un certain nombre d'idées pour aller de l'avant et faire bouger la ville, maintenant, c'est « Chemin faisant ». On chemine paisiblement entre St Ferréol et Fontfrède. Il n'y a qu'à voir la rubrique de Céret dans l'Indépendant : péniblement une demi-page et encore quand ce ne sont pas des articles de villages voisins. Quelle activité ! Et notre dernier lotissement, Manel, où en est-il ?

- Tu veux parler de Vignes Planes ?

- Oui.

- Eh bien, la première tranche avance lentement. La viabilisation semble être sur la fin. Une route d'accès à une habitation a été réalisée, l'élargissement de la rue qui dessert le lotissement est fini et les rues du secteur sont faites.

- Si je comprends bien, il ne manque plus que les maisons ?

- Eh bien, Jepe, tu comprends bien mais au prix du terrain il semblerait que pas mal de lots soient disponibles.

- Et le décaissement au fond du lotissement, le long du canal, comment tu crois qu'ils vont l'aménager ?

- Tout simplement par un mur de soutènement, c'est obligatoire. Le plan de prévention des risques l'oblige. Reste à savoir qui le prend en charge, le promoteur ou les lotisseurs ?

- Eh bien, bonjour les dégâts, si ce sont les lotisseurs, ça va leur corser le prix du terrain.

- En tous cas, Jefe, la deuxième tranche pourra commencer. Le seul propriétaire qui bloquait le projet de la municipalité d'Henri Sicre en refusant de vendre, s'est décidé enfin... Il faut dire qu'à l'époque le projet était communal, les terrains nettement moins cher et que maintenant, c'est privé. La donne a changé... Enfin! Il a vendu. Comme quoi, quand on accède aux responsabilités, on mûrit.

- Bon, Manel, viens, je t'invite à te jeter une petite anisette dans le gosier, il fait vraiment soif... Et nous allons quand même souhaiter aux cérétiens de passer un bon été.

Le billet de la Josée

Une lectrice assidue m'envoie un courrier par lequel elle me fait remarquer gentiment que 2 personnes à l'heure le long du camping vers Nogarède est un comptage absolument faux et elle m'invite à venir marcher plus souvent de ce côté-là. J'en prends acte. Promis, j'irai...

Mais elle suggère aussi que j'aille mettre mon nez dans les salles de sport cérétiennes qui sont, dit-elle dans un état lamentable.

Médusée dans un premier temps, je crois avoir compris le fond de l'affaire. Car affaire il y a, à n'en point douter. Le journal « l'Indépendant » qui est à lui tout seul chez nous Le Monde, Le Figaro, Le Times et Libération réunis, m'en fournit un début de réponse.

Un sondage a eu lieu sur les personnes les plus riches dans le département, secteur par secteur. Eh bien, c'est sûr, à Céret, les plus riches, ce sont les clubs sportifs ! Ne vous fiez pas à l'état déplorable de leurs locaux, à leurs pelouses saccagées, à leur habitat précaire, aux vols dont ils font l'objet...

On leur casse les vitres, on s'introduit par les toitures... J'ai même entendu dire que les dirigeants d'un club, qui organisaient une fête sportive un week-end, ont dû dormir dans le gymnase et courser dans la nuit un groupe qui voulait s'y introduire. Dire que les lieux sont mal entretenus et mal protégés devient un euphémisme.

Malgré tout cela leur état financier doit être conséquent car s'il y a un comité qui l'a bien compris, c'est le comité de féria. Et il a bien su taxer ceux qu'il fallait taxer.

Ces clubs ne savent plus se dominer du haut de leurs finances. Et que je t'anime des lotos, et que je te fais des bals, et que je te vends des calendriers, quand ce n'est pas des gâteaux ou des crêpes, et que je te demande la participation des parents pour les déplacements...

C'est vrai, quoi ! Le comité de féria a bien su mettre les impôts cérétiens là où il le fallait. Il était temps que quelqu'un mette de l'ordre dans la maison.

C'est beaucoup mieux de favoriser des groupes « associatifs », sans aucun objectif sinon de faire la fête en gagnant de l'argent, que d'aider ceux qui oeuvrent pour les enfants et les jeunes toute l'année sous le signe du bénévolat. Quand rien ne va plus, pourquoi ne pas en rajouter ?

Allez, je remballer mes stylos et je vais faire ma marche à pied du côté de Nogarède, ça me calmera...

COURRIER des LECTEURS

Reçu de Madame Jeanne Cassé-Calmen :

Cher Grain de Sel,

Je ne suis pas « citoyenne » de Céret, mais cependant j'ai des liens avec elle !!! Mon grand-père, le Dr Barthélémy Calmon a été élu maire de Céret le 9 août 1902, alors qu'un lointain aïeul en a été le sous-préfet dans les années 1848/1850.

Votre rencontre avec M. Cantaloube a attiré mon attention, lorsqu'il dit, notamment rechercher dates et lieux des divers branchements eaux, gaz, etc... Dans les archives municipales, il est noté que le maire, Barthélémy Calmen, a doté Céret d'égouts, entre autres.

J'ai aussi une belle médaille d'argent qui lui a été offerte, suite à son dévouement lors d'une épidémie de choléra !

J'ai aimé l'esprit de votre « grain de sel » et vous remercie d'en avoir distribué à tous



Je souhaite adhérer à l'association « Citoyens dans les Quartiers de Céret » et recevoir les 4 numéros annuels du « Grain de sel ».

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Date :

Signature :

Je joins un chèque de 8 € pour une personne seule, de 10 € pour un couple.

Adresser à : « Citoyens dans les Quartiers de Céret », 18, rue de la République, 66400 Céret.

Téléphone : 04 68 87 20 26

Ce journal n'est lié à aucun parti, aucun syndicat

En direct de Céret

Plus beau l'été

Le comité de feria
allume le feu...



Côté commerce
petit tablier et
pommade pour
rallumer la flamme !



Ce journal est exceptionnellement distribué gratuitement à toute la ville. Si certains veulent nous aider en faisant un don, ils sont les bienvenus.



Ce journal n'est lié à aucun parti, aucun syndicat, aucune institution. Il n'est pas coté en bourse... Il n'est fâché avec personne ou presque...

Directeur de la publication : Robert Jeanpierre